



HAL
open science

Treshold : étymologie énigmatique

Marguerite-Marie Dubois

► **To cite this version:**

Marguerite-Marie Dubois. Treshold : étymologie énigmatique. Marges/Seuils, May 2002, Nancy, France. pp.007-019. hal-04689140

HAL Id: hal-04689140

<https://hal.science/hal-04689140v1>

Submitted on 5 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Marguerite-Marie Dubois
 Université de Paris IV

***Threshold* : étymologie énigmatique**

Depuis la fin du XIX^e siècle, semble-t-il, les antiquisants de toutes les spécialités cherchent l'étymologie de l'anglais *threshold*. Bien entendu, ils partent du vieil-anglais qui ne compte pas moins de douze graphies :

ðerxold / ðerscold / ðerscwald / ðeorscwald / ðerscwald / ðerscweald
 // ðrexold / ðrescold / ðrescwald / ðreoxwald / ðrecswald / ðrexweald

Ces formes sont toutes recensées dans des textes (*Histoire ecclésiastique* de Bède, homélies, formules médicales ou magiques, glossaires, etc) dont le N.E.D. et le O.E.D. ont fait la recension... non exhaustive pourtant, puisque je puis ajouter la forme *ðerreswald*, contenue dans le sermon *De Falsis Deis* d'Ælfric.¹

Dès le début des recherches et jusqu'à nos jours, on a considéré le mot comme composé de *ðersc-* (ou *ðresc-* avec métathèse) et de *-old*. Le deuxième élément est resté mystérieux, alors que le premier était immédiatement rattaché au verbe *ðerscan* (to thrash, battre [le blé]). Mais l'expérience des paysans – à l'époque, relativement récente, où les batteuses n'existaient pas encore – permet de démentir cette interprétation. Ce n'est pas sur le « seuil » étroit d'une maison que se battent les épis, mais dans une aire vaste, située en plein air, ou dans une grange. Le travail, exécuté au fléau par quatre hommes qui entrecroisent leurs frappes, soulève une effroyable poussière qui ne permet pas d'approcher ; une telle besogne ne saurait s'accomplir à l'entrée d'une demeure.

¹ Ed. John C. Pope, Oxford : OUP, 1968, Early English Society, n° 260, texte XXI, 1232, p. 689.

L'archéologie ne peut malheureusement pas nous éclairer sur ce point. En effet, on ne connaît pas la situation précise de l'aire de battage dans les fermes anglo-saxonnes, tout vestige en ayant disparu.¹

Il ne faut pas oublier, toutefois, que le vieil-anglais possède plusieurs termes précis qui désignent sans ambiguïté l'aire de battage : *flor on to ðerscenne* (floor to thrash on),² *ðirsce-flor* (threshing-floor) et *ðerscel-flor* (threshel-floor), employés dans la Bible.³ S'y ajoute l'expression *breda ðiling* (joining of planks), car on étalait les gerbes sur une surface en bois. Il n'était donc pas nécessaire de battre le blé sur le pas de la porte.⁴

Je n'ai pas décelé les raisons qui ont fait abandonner l'idée du battage agricole au profit du sens hyperonymique « battre,⁵ frapper » ; mais il est évident, d'après l'état des fouilles, que le sol de la maison médiévale rectangulaire⁶ était « battu » – fait de terre battue – sans doute à la manière dont on « battait » le grain à l'origine, par piétinement à coups répétés, comme on l'a fait si longtemps pour le

¹ Les fouilles ne révèlent rien, si l'on en croit les descriptions de G. A. Lester, *The Anglo-Saxons. How They Lived*, London : David and Charles, 1976 (house and hall, pp. 19-24).

² Selon Ælfric, *Glossary*, 57.

³ Respectivement dans Genèse 50, 10 et Matthieu 3, 12.

⁴ Régis Boyer (*in litt.* 18 juin 2002) pense toutefois qu'en Islande l'aire de battage *ðreskja* devait se trouver face à la porte principale de la ferme et, en se prolongeant, servir de « surface d'accès à la maison », ce qui n'est pas impossible si la distance entre l'emplacement réservé au battage et la porte de la demeure était important. Il est vrai aussi qu'en Scandinavie la culture des céréales était bien moindre qu'en Angleterre, donc moins encombrante et source de difficultés plus réduite.

⁵ Le latin de Plaute *battuere* (battre) a probablement, dès le IV^e siècle, été surtout employé au sens technique de « frapper [le blé] » (cf. A. Rey *et al.*, *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris : Le Robert, 1992, p. 195, col. 2).

⁶ Je n'envisage pas la « pit-hut » (cabane excavée), car la profondeur de l'excavation rend l'appréciation du seuil particulièrement difficile. (Voir, dans Lister, *op. cit.* p. 21 et 22, une reconstitution du West Stow Site (Suffolk), où figure une « pit-hut », avec plancher et murs en bois, dont la surface habitable était de 5 mètres sur 6.) Bien que *ðerscold* glose le latin *limen*, il est impossible de s'appuyer sur l'archéologie romaine pour déterminer la forme du seuil anglo-saxon. (cf. A. Rich, *Dictionnaire des antiquités romaines*, Paris : Didot, 1859, p. 339, col. 2).

raisin. L'un des premiers à imposer cette théorie, fort acceptable, a été le célèbre anglo-saxonisant Walter W. Skeat. Dans son *Etymological Dictionary of the English Language*,¹ il rapproche le russe *treskate* (to burst, to crack, to crackle) du verbe anglo-saxon *ðerscan* (to thresh, to thrash) ; et il s'appuie sur A. Fick² pour citer le vieux slave *troska* (stroke of lightning), discernant, dans ces divers vocables, une racine commune, TARSK / TERSK « which was probably used at first of the rattling of thunder, and then of the noise of the flail ». Persuadé que le bruit, la violence, les coups et la marche s'enchaînent sémantiquement, Skeat voit, dans *ðersc-*, un radical dont le sens ne fait pour lui aucun doute ; c'est celui de « battre » et, par extension, de « fouler,³ piétiner » : on foule le grain, comme on foule le sol. Aujourd'hui encore, les étymologistes renvoient à une signification de *ðerscan* (to tread,⁴ to trample), non directement attestée dans les textes, mais tout à fait admissible.

¹ Oxford : Clarendon Press, 1888.

² *Vergleichendes Wörterbuch der Indogermanischen Sprache*, Göttingen, 1874, vol. III, p. 140.

³ Les formes des langues romanes modernes supposent l'existence d'un verbe latin **fullare* (fouler, presser en appuyant fortement). Le vieil-anglais connaît le substantif *fullere* (foulon), glosant le latin *fullo* dans le texte de l'Évangile (Marc 9, 3). Wycliff, qui utilise aussi *fullere* dans le même passage (*Bible*, ed. Forshall and Madden, Oxford, 1850), le glose par *walkere of cloth*, évoquant clairement le procédé par piétinement.

⁴ Il est pour le moins surprenant de trouver, en 1484, dans la traduction par Caxton de *The Subtyl Histories and Fables of Esop*, II, xx (1899), la graphie *th-pour t* : *The oxе thradde (= tradde) and thrested her [the frog] with his fote*. Cette anomalie justifie dans une certaine mesure le parallélisme *ðresc-* (thresh) / *tred* (tread) ». Notons qu'on en revient à la base indo-européenne TRESK (le N.E.D. propose un hypothétique verbe latin **trescare* (battre [le blé]). Il s'agit d'une extension de la racine TER (idée d'user en frottant), dont le degré zéro TR est largement attesté (cf. A. Ernout et A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris : Klincksieck, 1951, pp. 1212-1214, et R. Grandsaignes d'Hauterive, *Dictionnaire des racines des langues indo-européennes*, Paris : Larousse, 1948, p. 217 [ter II]). Pour ne citer que le latin, énumérons *terere* (battre [le grain]), *tribula* (herse de battage), *tritura* (battage du blé), *tritorium* (fléau), etc. Nous ne sommes pas éloignés de l'hypothèse de Skeat, évoquée au début de cet article.

En outre, un argument nouveau, propre à appuyer cette thèse, pourrait être apporté par la lecture du *De Falsis Deis* d'Ælfric, déjà cité. Il s'agit de l'évocation du culte de Dagon par les Philistins, mention qui figure non pas dans le *Premier Livre des Rois* comme le dit Pope¹ qui utilise l'ancienne façon de nommer ce livre de l'Ancien Testament, mais dans le *Premier Livre de Samuel* V, 4. Par une sorte de prodige, en présence de l'Arche de Jahvé, le faux dieu est décapité à la porte de son sanctuaire et, les deux mains coupées, projeté sur le seuil :

ðā wæs Dagonas heafod æt ðære dura forcofen,
and his twa handbreda aheawene æt ðam ðerrscwalde.

Ce texte rend compte du passage biblique : *Caput autem Dagon, et duae palmae manuum eius abscissae erant super limen*. Mais le récit continue, dans le texte grec du *Livre I de Samuel*, par une observation tout à fait intéressante que ne signale malheureusement pas l'homéliste anglo-saxon : les prêtres et ceux qui pénétrèrent après le miracle dans la maison de Dagon sautent par-dessus les membres de l'idole mutilée ; et la *TOB*² (*Traduction œcuménique de la Bible*) précise qu'en exécutant ce geste, les lévites suivent la coutume antique qui interdit de « fouler le seuil d'un temple ». Faut-il en conclure que le terme vieil-anglais reflète par sa composition, inconsciemment ou non, le concept de « pas », respectueux ou sacrilège, « foulant » l'entrée d'un édifice ?

W. W. Skeat ne s'est pas contenté d'élucider le premier élément du mot vieil-anglais *ðerscold* (threshold) ; il s'est attaqué au second élément *-old*, en retenant comme originelle la graphie *ðerscwald* qui porte un *w*. La glose du latin *limen* (seuil) par le vieil-anglais *ðerscwald*, relevée dans l'œuvre de Bède³ et dans les *Vocabularies* de

¹ Pope, *Ælfric's Homilies*, *op. cit.*, texte latin, cité en note 221-33 (= *I Reg.v.1-5*). Pour se conformer à l'usage moderne, il faut réviser les citations de la Vulgate, des anciennes concordances et des ouvrages antérieurs au milieu du XX^e siècle (cf. Robert Favreau, *L'Épigraphie médiévale*, (l'Atelier du Médiéviste 5), éd. Brepols, Turnhout, 1997, p. 204.)

² Ed. Le Cerf, 1983, p. 518, note g.

³ *Historia ecclesiastica* V, 7.

Wright,¹ bien que non précisément datable, lui permet de prendre cette position. Il remarque que la perte de *-w-* n'est pas rare, et il renvoie sans détail à Shakespeare. Il se trouve, en effet, que l'édition in folio de 1623 contient, à la fin du vers 123 de *King Lear* (acte III, scène 4), le mot *old*, manifestement mis pour *wold* dont il conserve le sens. Edgar, fils du comte de Gloucester, chante une archaïque formule d'exorcisme, dont le texte est transcrit malhabilement, comme si le copiste n'en comprenait pas la signification :

Swithold footed thrice the **old**.

De toute évidence, il faut émender en :

S. Withold footed thrice the **wold**.

(*Saint Vital à pied fit trois fois la lande.*)²

En effet, le français « lande » rend souvent l'anglais *wold*, « a down or champion ground, hilly and void of wood », dérivé du vieil-anglais *weald*.

Skeat trouve évidemment normal de s'en tenir aux multiples formes anglo-saxonnes en *-wold*, qui se sont perpétuées en moyen-anglais, dans *Genesis and Exodus*,³ dans les *Contes de Canterbury*,⁴ dans *Piers Plowman*,⁵ dans le *Lexique anglo-latin*⁶ du frère Galfrid glosant *limen*, et qui subsistent encore dans certains termes géographiques ou dans les toponymes. On songe à *The Weald*, *The Wolds*, *Cotswolds* (Gloucestershire),⁷ etc.

Pourtant Skeat n'explique pas les raisons de sa prise de position. Sans doute les juge-t-il tout à fait évidentes. Dans *ðerscwold*, *-wold* lui apparaît comme l'aboutissement, par sous-accentuation, du vieil-anglais *weald*, « bois » au sens de *silva* (forêt) et de *saltus* (région

¹ I, 290, 16.

² Traduction de Camille Chemin, *Shakespeare, King Lear*, Paris : Aubier, 1942, p. 199.

³ Texte du XIII^e siècle, ed. R. Morris, EETS, n° 7, 1865, vers 3892.

⁴ Texte A, vers 3482.

⁵ Texte A, vers 201, et texte B, vers 357.

⁶ *Promptorium parvulorum sive clericorum, lexicon anglo-latinum princeps* c. 1440 (Camdem Society 1843-1865), Winchester MS (c.1460), EETS, 1908.

⁷ Cf. A. D. Mill, *A Dictionary of English Place Names*, Oxford, OUP, 1991, pp. 349, 367 et 92.

boisée), certes, mais aussi de *lignum*, (bois), signifiant « matériau extrait de la forêt ». C'est ainsi d'ailleurs que l'on peut interpréter le *wealdes treow* (l'arbre de la forêt) qui, dans *The Dream of the Rood*,¹ nomme la croix du Christ, **bois** métaphorique de la Rédemption. C'est de la même façon qu'il est possible de justifier l'emploi de *weald* dans la *Genèse A* :

ða hie heora lic-homan leafum beðeahton,
weredon mid ðy **wealde** – wæda ne hæfdon.

(Alors, leur corps, de feuilles ils [Adam et Eve] revêtirent,
couvrirent de **feuillage** – ils n'avaient pas de vêtements.)²

Aux yeux de Skeat, le seuil, le *ðerscwald*, est donc littéralement « the piece of wood which is beaten by the feet of those who enter the house, the 'thresh-wood' ». Comment ne pas comprendre ce point de vue, alors qu'on rencontre encore, en 1825, le composé dialectal *threshwood*, cité par le N.E.D. ?

Depuis Skeat, on a évolué, sans entraîner une conviction plus grande. Actuellement, les étymologistes, lassés d'écarter les formes dialectales ou populaires, telles que *thresshfold* (1374), *thressholl* (1593) et même *fresh-wood* (1892), ont tendance à analyser le mystérieux *ðerscald*, devenu *threshold*, comme un composé de *thresh-*, peu clair, suivi d'un élément encore plus douteux, peut-être *-hold*, évoquant le soutien, le soubassement boisé ou pierreux qu'on foule à l'entrée.

Une nouvelle interprétation m'a été communiquée, le 11 juin 2002, par mon amie, internaute avertie, Hélène Thomas.³ Il s'agit d'un « TODAY's FastForward – 06/11/02 – Merry Old England », diffusé

¹ Ed. Michael Swanton, Manchester University Press, 1970, p. 89, vers 17.

² Ed. Colette Stévanovitch, *La Genèse*, Paris : Publications de l'AMAES, Hors Série 1, 1992, p. 309, vers 846-847.

³ Hélène Thomas s'est chargée de la composition et de l'illustration de *l'Annuaire des anglicistes médiévistes*, Marseille, 2002 (éd. J.-P. Mouchon, 45 bd Notre Dame, 13006 Marseille) et de l'illustration de *La Chronique d'Ingulf*, Nancy, 2000, GRENDÉL 4 (éd. Colette Stévanovitch, Université de Nancy 2, UFR d'anglais, 3 place Godefroy de Bouillon, B.P. 3397, 54015 Nancy Cedex).

par assist@myfree.com. Ce texte décrit assez longuement la précarité de la vie domestique anglaise vers les années 1500. Un court passage retient l'attention. Le voici :

The wealthy had slate floors that would get slippery in the winter when wet ; so they spread thresh (straw) on the floor to help keep their footing. As the winter wore on, they kept adding more thresh until when we opened the door it would all start slipping outside. A piece of wood was placed in the entrance – hence a ‘threshold’.

Et l'auteur ajoute plus loin : « And that was the truth... »

Oui, dans une certaine mesure !... Ce qui est vrai, c'est qu'un régionalisme écossais *thresh / thrash / thrush*, en usage aux XVII^e-XVIII^e siècles, s'appliquait au revêtement rustique que le moyen-français nommait autrefois « feurre », ¹ c'est-à-dire « jonchée » : joncs, roseaux, fibres, feuilles, et même branchages, répandus sur la terre battue dans les habitations médiévales, le tout appelé « paille » assez abusivement. Mais le terme écossais *thresh / thrash / thrush* provenait d'une déformation de *resh / rash / rush*² (jonc, roseau), le *th-* étant une corruption inexpliquée. Jusqu'au XVI^e siècle, on conserva la pratique de garnir le sol d'une « jonchée » fraîche, afin d'accueillir courtoisement les visiteurs, d'où la recommandation proverbiale : *Greene rushes for this straunger, strawe here.*³

Il résulte de cette curieuse assimilation qu'à la Renaissance *thresh* équivalait parfois à *rush* et qu'on pouvait utiliser cette plante, en tant que jonc décortiqué ou moëlle de roseau, pour servir de mèche à une *rush-candle / rush-light* (chandelle de suif). On parlait également de *rush-holder* (bougeoir, porte-chandelle à jonc).⁴ En conséquence, comment s'étonner qu'un étymologiste enthousiaste ait

¹ La « feurre » (sous la plume de Wace, en 1161) désigne aussi bien la paille de céréales, que la paille battue pour litière et le fourrage pour chevaux (cf. A. J. Greimas et T. M. Keane, *Dictionnaire du moyen français*, Paris : Larousse, 1999, p. 289, col. 2). Ce mot, d'origine francique **fodr / fodra*), est l'équivalent du vieil-anglais *fodor* (fodder) [racine PA (nourrir), cf. latin *pabulum* (fourrage), *panis* (pain), et vieil-anglais *fedan* (to feed)].

² Ce terme (à graphies diverses) est issu du vieil-anglais *risce / rysc / resce*, glosant (c. 725) le latin *juncus* (jonc). La forme *rix* (= *risc*) est utilisée par Bède (*Historia ecclesiastica* III, xxiii).

³ Cf. J. Heywood, *Proverbs and Epigrams*, London, 1867, 48.

⁴ Cf. N.E.D. : *rush-holder* : a device for holding a rush-light.

effectué un audacieux rapprochement entre *(th)rush-holder* et *threshold*, le seuil devenant un « porte-paille », faute de pouvoir être la « paille à la porte », cette paille souillée étant curieusement refoulée hors du logis malgré l'obstacle que constituait la boiserie protectrice.

Bien entendu, tous les chercheurs, et Skeat comme ses successeurs, ont effectué les rapprochements qui s'imposent avec les langues germaniques. L'interprétation de *dri-*, au sens de « trois », qu'on trouve dans le vieux-haut-allemand *driscūfli*, reste incertaine ; la remarquable germaniste qu'est Danielle Buschinger et que je remercie de son apport efficace, la communique sans absolue conviction.

Le seul terme, qui retienne essentiellement l'attention, reste, me semble-t-il, le vieux-norrois *ðreskjöldr* (seuil), pendant évident du vieil-anglais *ðerscold* (ou *ðrescold* avec interversion de *r*). J'ai donc demandé au plus éminent scandinavisant de notre époque, Régis Boyer, s'il avait une théorie sur l'étymologie du vocable islandais. Avec sa bonne grâce habituelle et l'incontestable brio de sa science originale, R. Boyer a bien voulu me donner sa suggestion personnelle.

Il décompose la forme originelle du vieux norrois, *ðréskjöldr*, en *ðresk-* (aire de battage domestique, s'étendant jusqu'au pas de la porte) [cf. *ðreskja*] + *skjöldr* (bouclier) [mot formé sur *skjol* (protection)]. Evidemment *ðresk-skjöldr* est devenu *ðreskjöldr*, par assimilation de *sk-sk* > *sk*, pour éviter une reduplication imprononçable, ou plus qu'insolite et non attestée, même en composition. « La chose ne ressortit pas à la philologie stricte, mais, comme si souvent, à une sorte d'usage », m'écrit-il.¹

Voilà, en effet, qui rappelle nettement le bouclier vieil-anglais *sceld*, *scild*, *scyld* (= shield), considéré non seulement comme une « pièce d'armure », mais aussi comme un « élément protecteur », selon le sémantisme du verbe *scildan* (to shield = to protect).

Régis Boyer précise encore qu'il s'agit du « bois de protection », placé sur le seuil de la porte pour servir d'obstacle à l'entrée du domicile légal, juridiquement protégé, et du domaine de la maîtresse

¹ *In litt.* 18 juin 2002.

de maison où « le mari n'a rien à dire ». Il affirme avoir souvent trébuché lui-même sur cet « obstacle », encore survivant de nos jours, installé non pas « pour couper court aux courants d'air », précise-t-il plaisamment,¹ mais bien pour commémorer l'antique *ðréskjöldr*.

Or, voici que, renforçant la séduisante étymologie de ce deuxième élément (bouclier-obstacle), j'ai découvert, par un curieux hasard, que l'idée d'obstacle demeurerait clairement évoquée dans une citation anglaise, quasi moderne, datant de 1705, où *threshold* est employé comme synonyme de *stumbling-block*. On trouve, en effet, sous la plume d'Edmund Hiceringill : *I hope it was left by chance and not on purpose to be a Threshold, or a Stumbling-block, at the Church Door.*²

Le souvenir me revient également qu'en vieil-anglais comme en scandinave, de nombreux objets de forme incurvée sont dénommés « boucliers ». Il en est ainsi, par exemple – et l'usage subsiste en anglais contemporain – pour le « dos d'un oiseau », appelé *scyld* (shield) [d'après le latin *targum* (targe)] dans le poème du *Phoenix*.³ Pourquoi la planche, plutôt bombée, qui garnissait jadis la partie inférieure de l'ouverture d'une lourde porte, n'aurait-elle pas eu droit à une telle appellation ?

On objectera évidemment que la graphie v.a. *-scold* n'est jamais utilisée pour *scild* / *scyld*, même en position atone. Toutefois, une hypothèse, assez hardie, pourrait être avancée : le fait que *-scold* représente *-sculd*, au sens de « shoulder : épaule / protection », ne serait pas impossible, puisque le mot vieil-anglais *sculdor* (épaule) est dit apparenté au latin *scapula* (épaule), à partir peut-être d'une graphie

¹ *In litt.* 22 avril 2002.

² Texte tiré de *Priest-craft, its Character and Consequences*, II, vii, 70, cité par le N.E.D.

³ Cf. Jean-François Barnaud, *Le Bestiaire vieil-anglais*, Paris : Publications de l'AMAES, Hors Série 7, 2002, p. 53, vers 308-309, et note 308b, p. 99. On notera qu'en évoquant l'ossature dorsale du *Phoenix*, décrite comme *scyld ofer ðæs fugles bæc* (« shield over the back of the bird »), J. O. Halliwell (*A Dictionary of Archaic and Provincial Words*, London, cité par Bosworth-Toller, *An Anglo-Saxon Dictionary*, Oxford : OUP, 1976, p. 831, col. 1), propose le composé *shoulder-bone* (os de l'épaule), équivalant à *shield-bone*.

fautive *scapula*, retenue par Wright.¹ En fait, *scapula* ne désigne pas seulement une épaule, mais aussi une rondeur ; Tertullien² l'applique à la « croupe » d'une montagne. De plus, le latin *scapus*, qu'on rattache à *scapula*, recouvre toutes sortes de soutiens techniques en bois arrondi, par exemple le cylindre sur lequel on roulait les manuscrits, un montant galbé de porte, l'ensouple d'un tisserand où s'enroulait la chaîne, etc. Certes, dans cette énumération ne figure pas la poutre bombée du seuil, mais il n'est pas absurde d'y songer.

Pour compléter les rapprochements, on peut rappeler qu'au sens figuré *scapula* est un symbole de « protection ». Un psaume de David,³ louant Dieu tutélaire, n'assure-t-il pas :

Scapulis suis adumbrabit tibi, et sub pennis ejus sperabis.

Scuto circumdabit te veritas ejus.

He shall cover thee with his **feathers**, and under his wings shalt thou trust.

His truth shall be thy **shield**.⁴

(Lui te couvre de ses **ailes** [sens métaphorique pour « épaules »], et sous son pennage tu trouveras un abri.

Sa vérité sera ton **bouclier**).⁵

Tant de coïncidences sémantiques et linguistiques sont-elles vraiment sans signification ? Est-il insensé de voir dans le vieil-anglais (*ðre*)*scold* un « bouclier protecteur » ?

En effet, un autre argument, qui allie les sens entremêlés de « maison », de « bouclier » et d'« épaule », peut être tiré d'un hapax *ham-scyld*, extrait des *Lois* du roi de Kent, saint Æthelberht.⁶ L'article 32⁷ de cette ordonnance précise : *Gif man riht ham-scyld ðurhstindð, mid weorðe forgelde*. « If any one thurst through the right **shoulder-**

¹ *Vocabularies*, II, 120, 18.

² *De Pallio*, éd. A. Gerbo, Wettren 1940, 2 : *scapulae montium*.

³ Ps 90, 4-5, selon la Vulgate.

⁴ *The Holy Bible* (la Bible de 1611 modernisée).

⁵ Traduction de *La Sainte Bible* par Louis Segond, Paris : Grassart, 1898, choisie parce qu'elle est la version la plus proche de la Vulgate.

⁶ Cf. Index des noms de personnes, dans M.-M. Dubois, *La Chronique d'Ingulf*, Nancy : Publications de l'AMAES, Collection GRENDÉL n° 4, 2000, p. 331.

⁷ Cf. Benjamin Thorpe, *Ancient Laws and Institutes of England*, London, 1840, vol. I, p. 13 et note a, citant les textes à rapprocher, dont la *Lex Saxonum*.

blade,¹ let him adequately compensate. » (Si quelqu'un transperce l'omoplate droite [d'une autre personne], qu'il paie une compensation adéquate.)

En dépit de cette version plus ou moins contestée, le sens de *ham-scyld* reste inconnu. On lui a donné la valeur d'« omoplate », littéralement « body-shield », parce que le terme est placé parmi les différentes parties du corps que le législateur² énumère à propos des coups et blessures auxquelles elles sont sujettes. Le traducteur a précisé « omoplate droite », en faisant de *riht* un adjectif (right).

Personne n'ignore que les textes légaux anglo-saxons présentent souvent un total désordre dans l'énonciation des délits. Ainsi, les deux dispositions (31 et 33), qui précèdent et suivent l'article 32 où se trouve le terme litigieux, concernent l'une l'adultère, l'autre la « prise aux cheveux », le *feax-fang*. Et l'article 29, tout proche, punit l'effraction du malfaiteur qui *edor gegangeð* (franchit une clôture). Or, il est courant, au cours de ces exposés décousus, de revenir sur des sanctions déjà prescrites. Il ne serait donc pas surprenant de retrouver, dans l'article 32 qui nous occupe, la condamnation du coupable qui « passe directement » (*riht*, pris adverbiallement) à travers le *ham-scyld*, le « home-shield », c'est-à-dire « la barrière qui protège la maison », et, selon une interprétation osée, le « seuil », vu comme « bouclier traversé », le *ðrescold* étant the « through-shield », si je puis me permettre ce barbarisme ? Serait-il possible – bien qu'aucun autre exemple n'en soit trouvé – que le premier élément fasse référence à la racine TER (idée de traverser), au degré zéro TR, peut-être apparentée à TER (user en frottant, d'où percer)³ ? Il s'agirait tout simplement alors pour le cambrioleur de « traverser le bouclier de la porte ».

¹ On ne trouve pas en v.a. le composé *sculdor-blæd* ; en revanche, *ar-blæd* est la « pale de l'aviron », et *blæd* (= blade) désigne la « lame » ou le « plat » d'une épée, ce qui nous rattache aux armes de guerre dont fait partie le « bouclier ». – Il convient de ne pas tenir compte de la traduction erronée de *ham-scyld* par « thigh », « cuisse », donnée dans Bosworth-Toller, *op. cit.* p. 1079, col. 1.

² De l'article 34 à l'article 72 de la Loi (cf. Thorpe, *ibidem*, I, pp. 12-21).

³ Cf. Grandseignes d'Hauterive, *op. cit.* pp. 217-218 (ter III).

Ce bouclier défensif pourrait – autre suggestion – être lui-même un « travers »,¹ c'est-à-dire une poutre mise en travers, une « traverse », ce que Wace, en 1150, appelait *travetel* (traverse en bois). Certes, dans l'architecture d'une porte romaine, la traverse, *impages*, était une large bande transversale qui s'étendait d'un montant à l'autre pour séparer horizontalement les quatre panneaux² ; elle faisait donc partie de la porte et non du seuil. Toutefois, dans la construction germanique, on avait coutume d'employer de nombreux poteaux de soutènement dont on décèle encore des traces.³ Il se peut que la porte, souvent double,⁴ nécessitant un appui solide, ait comporté une poutre de soubassement aujourd'hui vermoulue et indécélable. L'exemple de la survivance de cette boiserie en Islande ne serait-elle pas le garant d'un usage médiéval, quasi général, mais aujourd'hui indécélable ?

De telles constatations paraissent justifier l'existence, en Angleterre, de la procédure juridique qu'évoque Régis Boyer en Scandinavie : le châtiment pour effraction. En effet, le « bris de clôture », *edor-brece* (= latin *sæpis fractio*), était puni d'une amende très lourde, au temps du roi Æthelberht,⁵ parce qu'elle supposait « a breaking coupled with a forcible entry into the place of residence ».⁶ Plus tard, le roi danois des Anglo-Saxons, Knut, se montrait très rigoureux : le *hus-bryce* (housebreaking) était, au XI^e siècle, jugé *botleas*⁷ (= latin *inexpiabilis*), autant dire : irréparable et incompensable. Après la Conquête, le roi normand des Anglais, Henri I^{er} Beauclerc, condamnait avec la même sévérité le *ham-socn* (= latin *domus invasio*), surtout si la porte de la demeure était percée de

¹ Cf. A. J. Greimas, *Dictionnaire de l'ancien français*, Paris : Larousse, 3^e ed. 1999, p. 595, col. 1 (traverser 4).

² Cf. Rich, *op. cit.* p. 329, col. 1.

³ Cf. Lester, *op. cit.* p. 23, décrivant « a row of upright posts, perhaps supporting a loft ».

⁴ Cf. Lester, *op. cit.* p. 2 : l'une d'elle est visible dans les fouilles de Maxey (Cambridgeshire).

⁵ Cf. Thorpe, *idem*, p. 9, n° 27.

⁶ *Id.*, *ibidem*, note g.

⁷ *Idem*, p. 411, article 65.

flèches ou bombardée de pierres.¹ Toutefois, rien ne permet de dire si le franchissement du seuil se révélait particulièrement criminel.

En ce qui concerne les pouvoirs de la femme, évoqués par Régis Boyer, il est bien évident qu'ils étaient en terre britannique moins importants qu'en pays nordique. L'épouse ne pouvait empêcher son mari d'introduire dans son *cot* (cottage) tout ce qu'il voulait, fût-ce le produit d'un vol ; mais elle était considérée comme complice si elle cachait le larcin dans l'un des trois lieux placés sous sa responsabilité personnelle : soit dans son *cæg-loca* (= latin *cista*), c'est-à-dire son coffre ; soit dans son *hord-ern* (= latin *cellarium*), c'est-à-dire son cellier ; soit enfin dans son *teah* (= latin *mazytia* ou *arcula*), c'est-à-dire sa cassette.²

De cet ensemble de suggestions et de probabilités, même sérieuses, que conclure ?

L'équivalence, presque complète, des mœurs en Angleterre et en Scandinavie autorise sans doute à considérer comme hautement probable l'étymologie que propose Régis Boyer, pour le second élément au moins. Cependant, aucune preuve incontestable d'exactitude ne peut être fournie. Par prudence mais à regret, nous resterons donc dans le domaine de l'hypothèse. La sagesse ne commande-t-elle pas de demeurer humblement attentif sur... le seuil de la connaissance ?

¹ *Idem*, p. 587, 11.

² *Idem*, p. 418, article 77.